

La célébration du 8 mai présentera cette année un caractère exceptionnel

La célébration du 8 mai, à nouveau commémorée en tant que fête nationale, selon le vœu du monde combattant, revêtira, cette année, un caractère exceptionnel à La Seyne. Ainsi l'ont voulu conjointement la municipalité et le comité de coordination des A.C.V.G. (anciens combattants et victimes de guerre).

Dès aujourd'hui mardi, cinéma à la salle Apollinaire avec un film de Mikail Romm « Le fascisme ordinaire ». Séances

réservées aux scolaires à 10 h, 14 h et 16 h 30 séance grand public à 20 h 30. Dans ce film Romm a voulu évoquer le nazisme de son avènement, à sa

chute, et mettre en garde notamment les jeunes sur les dangers de résurgence de tels phénomènes. Film de montage qui regroupe de nombreux documents d'archives.

Romm, pourtant a su ne pas seulement se tourner vers le passé et son film au sein de l'époque contemporaine s'attache également à démontrer les rouages d'une mécanique présente à toutes les époques partout dans le monde.

Parallèlement à ce film, les scolaires ont été sollicités pour présenter dessins et poèmes qui seront d'ailleurs exposés dans la grande salle des fêtes de l'hôtel de ville les 6 et 7 mai.

DANSE ET FEU D'ARTIFICE

Vendredi 7 mai, justement un grand gala de danse sera offert par l'école de danse des CNIM et dès 22 heures, un feu d'artifice sera tiré sur le port en direction de la darse. Le comité des fêtes nous signale à ce propos que les CNIM ont bien volontier prêté deux chandlans nécessaires au tir qui sera effectué par les établissements Lacroix comme à l'accoutumée.

Ce feu d'artifice généralement réservé à la fête natio-

Il y a quelques jours, le 25 avril exactement, était commémorée la

libération des camps de la mort nazis. C'est, en quelque sorte, dans la

continuité de cette journée du souvenir que le 8 mai sera, lui aussi, dignement fêté.

nale estivale du 14 juillet doit ajouter au caractère exceptionnel de cette célébration du 8 mai cette année et là le comité des fêtes souhaite vivement que son succès soit égal à celui qui voit des milliers de seynois au soir du 14 juillet sur le port seynois.

Le lendemain ce seront les flonflons qui seront à l'honneur avec un bal qui se déroulera place Martel-Esprit entre 17 et 20 heures.

Cette journée du samedi 8 mai sera marquée par plusieurs animations qui auront pour cadre le centre ville et la Z.U.P. de Berthe. Participation des écoles municipales de sport, les sociétés musicales et nos distinguées majorettes (de la Seyne).



Une cérémonie aura lieu à 9 h à la gare et c'est à 10 h 30 que le défilé avec la participation de la Marine nationale prendra son départ du Rond-point du 8 mai.

A 11 h 30, remise des prix aux participants aux divers concours, banquet des an-

ciens combattants, enfin concert à 20 h 30 salle Baquet, organisé par la municipalité et la philharmonique seynoise qui regroupera quelque 170 musiciens, la philharmonique seynoise, l'orchestre symphonique des enfants, la chorale municipale, l'ensemble de

musique de chambre et du jazz avec le Bid Band Seynois.

NOTRE PHOTO
Jean Arese et l'Ecole municipale de Musique qui seront présents lors du concert du 8 mai salle Baquet. (Photo Michel BRAULT).